

/□) ECRET N° 94-237 du 26 Juillet 1994  
Portant nomination à titre exceptionnel  
et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin  
du Docteur Richard JOSSE

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

- VU La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU La loi n° 86-010 du 26 février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;
- VU La loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU La décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991 ;
- VU Le Décret n° 94-134 du 06 mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret n° 91-76 du 10 mai portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU L'Extrait du Relevé n° 19/SGG/REEL du 13 mai 1994 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 18 mai 1994 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 Mai 1994,

DECRETE :

Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang du 23 juin 1994. Le Docteur Richard JOSSE Coopérant Français près le Ministère de la Santé, en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans le renforcement de la la

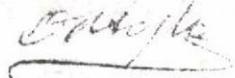
./...

coopération sanitaire entre la France et le Bénin.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Juillet 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier  
de l'Ordre National du Bénin p.i.,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - Ministères 19 - CBS 2 - GCOMB 10 - SCS 4  
SGPR 2 - MEPR-DN 2 - Départements 06 - DPE-DIC-INSAE 3 - IGE-CSM-DOCT 3 - BN-DAN  
ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB - 1 Intéressé 1.